



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 6 mars 2023

Chine continentale

Conjoncture [\(ici\)](#)

Lianghui : la cible de croissance du PIB pour 2023 fixée « autour de 5 % »

Finances publiques : le rapport du ministère des finances détaille les projections pour 2023

Inflation : en février, la croissance de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) diminue, à 1 % en g.a., l'Indice des Prix à la Production (IPP) se contracte de 1,4% en g.a.

Banque et finance [\(ici\)](#)

Régulation : une réforme d'ampleur de la supervision financière approuvée dans le cadre des lianghui

Marché boursier : baisse des indices sur la semaine

Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

Contrôle des exportations : le gouvernement néerlandais confirme la mise en place de restrictions sur les exportations vers la Chine d'équipements de production de puces avancées

Relations Chine - Canada : le gouvernement canadien ne forcera finalement pas trois entreprises chinoises à se départir de leurs investissements dans le secteur minier

Climat des affaires [\(ici\)](#)

Climat des affaires : selon le dernier sondage de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Chine, l'abandon de la politique zéro-Covid a un effet globalement positif sur l'activité des entreprises françaises

Propriété intellectuelle : La CCI France Chine (CCIFC) publie les résultats de son enquête sur la PI des entreprises françaises en Chine

Climat des affaires : la Chambre de Commerce américaine en Chine publie son rapport annuel sur le climat des affaires

Industrie et numérique [\(ici\)](#)

Politique industrielle : les lianghui fixent les objectifs pour l'industrie en 2023

Politique industrielle : lors des lianghui, le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'Information s'est exprimé sur trois enjeux industriels

Automobile : Dongfeng révoque son président et secrétaire du Parti

Données : création d'un bureau de coordination pour arbitrer les orientations politiques du secteur

Innovation : réorganisation de la gouvernance des sciences et technologies

TikTok : les dirigeants de l'application présentent un régime de sécurité des données qui serait adapté au cadre européen

Economie numérique : un fonds d'investissement piloté par Xiaomi a atteint une valeur de 1,43 Mds USD dédiés au financement de start-ups

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Climat : les émissions de la Chine liées à l'énergie ont diminué de 0,2 %, selon l'AIE

Energie / Environnement / Climat : les lianghui : un équilibre précaire entre la poursuite d'un « développement vert et bas carbone » et l'impératif de sécurité énergétique

Actualités régionales [\(ici\)](#)

Shanghai : plan d'atteinte du pic d'émissions de CO2 pour les transports à l'horizon 2030

Shanghai : projet de création d'une zone internationale de coopération en matière de données

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

Ventes de détail : rebond de 7 % en janvier 2023

Marchés financiers : plusieurs hedge funds engagent des poursuites judiciaires contre le London Metal Exchange (filiale de HKEX) suite au fiasco du nickel en 2022

Macao

Macroéconomie : le PIB de Macao s'est contracté de 26,8 % en 2022

Taiwan [\(ici\)](#)

Deux rives : le Conseil des affaires continentales (de Taiwan) annonce la réouverture des vols vers 10 villes chinoises à partir du 10 mars

Relations EU-Taiwan : le nouveau Vice-Ministre des affaires étrangères relance l'idée d'un accord bilatéral

Chine continentale

Conjoncture

Lianghui : la cible de croissance du PIB pour 2023 fixée « autour de 5 % »

Dans le cadre des *lianghui* (réunion des deux assemblées parlementaires chinoises), les autorités ont dévoilé les objectifs et orientations de la politique économique pour l'année.

La cible de croissance du PIB pour l'année 2023 est ainsi fixée « autour de 5 % ». Il s'agit d'un niveau inférieur à l'objectif (finalement non atteint) de l'année dernière (« autour de 5,5 % »). Pour rappel, le FMI prévoit une croissance du PIB chinois de 5,2 % en 2023. La cible est jugée « prudente » et « modeste » par les observateurs, alors que le pays bénéficiera d'un effet de base important. Elle témoigne toutefois des nombreuses incertitudes domestiques et externes qui demeurent et sur lesquelles les autorités insistent.

Parmi les autres objectifs principaux, celui de création de nouveaux emplois urbains est en hausse, à 12 millions, soit 1 million de plus que l'an dernier, mais correspond à la performance réalisée en 2022. Les autres objectifs sont identiques à l'année dernière : un taux de chômage « autour de 5,5 % » (soit son niveau actuel), un taux d'inflation « autour de 3 % », une croissance des revenus personnels « au même rythme que la croissance économique » et un « équilibre » de la balance des paiements. Comme l'an dernier, un objectif de production céréalière annuelle est fixé.

Les politiques macroéconomiques devraient maintenir leurs orientations actuelles. Au niveau budgétaire, les autorités entendent maintenir une politique « proactive », en prolongeant les dispositifs à l'œuvre (notamment les allègements et reports de charges et de TVA, en particulier en faveur du secteur manufacturier et des MPME). La politique monétaire restera « prudente », « ciblée » et « efficace », avec une offre de liquidités « en quantité suffisante et adaptée ». Les autorités vont par ailleurs continuer à recourir à des instruments « structurels » de politique monétaire, tels que les facilités de *relending*.

Finances publiques : le ministère des finances détaille les projections pour 2023

Les *lianghui* donnent également lieu à la publication par le ministère des finances (MOF) du [rapport](#) sur la mise en œuvre des budgets centraux et locaux 2022 et les projections pour les budgets centraux et locaux en 2023.

L'objectif de déficit public officiel augmente légèrement, à 3 % du PIB (contre 2,8 % pour 2022), soit 3 880 Mds RMB (550 Mds EUR), une hausse de 510 Mds RMB par rapport à l'année dernière. Cet objectif ne porte que sur le solde du premier compte public (qui concerne les dépenses courantes), et est systématiquement atteint par le jeu des transferts entre les différents comptes publics. Le MOF ne présente pas de chiffre consolidé du solde des différents comptes publics.

Les transferts de l'échelon central aux gouvernements locaux vont augmenter de 3,6 %, à 10 062 Mds RMB (1 437 Mds EUR), notamment pour leur permettre de financer les allègements de charge. Les transferts devraient représenter 43,8 % des ressources du budget public local général, une proportion stable par rapport à l'année dernière.

Le quota d'émissions d'obligations spéciales des gouvernements locaux, finançant notamment des projets d'infrastructures, est fixé à 3 800 Mds RMB (543 Mds EUR), en hausse par rapport au quota de 2022 (3650 Mds RMB), mais demeure inférieur au niveau effectivement émis l'an dernier (qui incluait un report de quota non-utilisé en 2021).

Inflation : en février, la croissance de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) diminue, à 1 % en g.a., l'Indice des Prix à la Production (IPP) se contracte de 1,4% en g.a.

Selon le Bureau National des Statistiques (NBS), la croissance de l'[IPC](#) diminue en février, à 1 % en g.a. (contre 2,1 % en janvier). Il s'agit du rythme le plus faible enregistré depuis février 2022. Cette diminution s'explique d'après le NBS par le ralentissement de la demande post-nouvel an chinois. La baisse est notamment marquée pour les prix alimentaires, dont la hausse ralentit à 2,6 % en g.a. en février (contre 6,2 % en janvier). Dans le détail, le prix des légumes frais passe d'une hausse de 6,7 % en g.a. en janvier à une contraction de 3,8 % en février ; l'évolution des prix du porc passe de 11,8 % en g.a. en janvier à 3,9 % en février. La croissance des prix non alimentaires enregistre aussi un ralentissement, à 0,6 % en g.a. en février (contre 1,2 % en janvier).

Les effets d'un ralentissement de la demande après les congés du nouvel an fin janvier se retrouvent aussi sur le prix des biens de consommation, dont la croissance ralentit à 1,2 % en g.a. en février (contre 2,8 % le mois précédent). En particulier, le prix du carburant de transport passe d'une hausse de 5,5% en g.a. en janvier à seulement 0,5% en février. La croissance du prix des services ralentit également, à 0,6 % en g.a. (après 1 % en janvier). En particulier, le prix des voyages augmente de 3 % en g.a. en février (contre 11,2 % en janvier), L'inflation sous-jacente (hors prix alimentaires et de l'énergie et) diminue, à 0,6 % en g.a. (après 1 % en janvier), reflétant la faiblesse de la demande agrégée dans l'économie chinoise.

En glissement mensuel, l'IPC enregistre une contraction de 0,5 %. Les prix alimentaires baissent de 2 %, et les prix non-alimentaires se contractent de 0,2 % en g.m. La baisse du prix des services est marquée, à -6,5 % en g.m.

Sur les mois de janvier et février rassemblés, l'IPC augmente de 1,5 % en g.a. (dont une hausse de 4,4 % des prix alimentaires et de 0,9 % des prix non alimentaires).

En février, l'[IPP](#) diminue de 1,4 % en g.a. (contre une baisse de 0,8 % en janvier). Le prix des moyens de production se contracte de 2,0 % en g.a. en février, davantage qu'en janvier (-1,4 %) tandis que le prix des matières premières accentue également sa contraction (de -0,1 % en g.a. en janvier à -1,3 %). En glissement mensuel, l'IPP se contracte de -0,4 %. Sur janvier et février, la contraction de l'IPP s'établit à -1,1% (dont des baisses du prix des moyens de production et de celui des matières premières de respectivement 1,7% de 0.7%).

Retour au sommaire ([ici](#))

Banque et finance

Régulation : une réforme d'ampleur de la supervision financière approuvée dans le cadre des *lianghui*

Dans le cadre des *lianghui*, un [projet](#) de réforme institutionnelle du Conseil des affaires de l'État, contenant 13 points, a été approuvé vendredi 10 mars par l'Assemblée populaire nationale. Le projet prévoit en particulier une profonde réorganisation de l'architecture chinoise de supervision financière. Parmi les 13 points de la réforme institutionnelle, les 6 suivants concernent la supervision du secteur financier :

- 1. Etablissement d'une « Administration nationale de supervision et d'administration financière »** (国家金融监督管理总局). Selon le projet, cet organe sera créé sur la base de la CBIRC (*China Banking and Insurance Regulatory Commission*) et relèvera directement du Conseil des affaires de l'État. Cette nouvelle administration sera chargée de la régulation de toutes les activités financières à l'exception de celles relatives aux valeurs mobilières.
- 2. Approfondir la réforme sur le système de régulation financière régionale.** Le projet de réforme prévoit la mise en place dans les régions d'un système de supervision dominé par les branches des administrations centrales de contrôle financier. Les services de régulation financière établis par les gouvernements locaux n'auront que des responsabilités de supervision, et ne seront donc plus responsables du développement financier ou de la promotion des investissements.
- 3. La CSRC (*China Securities Regulatory Commission*), actuellement institution publique** (直属事业单位) **devient une administration** (直属机构) **relevant directement du Conseil des affaires de l'État.** La fonction de régulation des émissions d'obligations d'entreprises est transférée de la NDRC (*National Development and Reform Commission*) à la CSRC, afin de renforcer la surveillance des marchés de capitaux.
- 4. Promouvoir la réforme des branches et succursales de la PBoC (*People's Bank of China*).** Le projet prévoit de supprimer les neuf branches régionales (Shanghai, Tianjin, Shenyang, Nankin, Jinan, Wuhan, Canton, Chengdu, Xi'an) de la PBoC ainsi que leurs guichets, les guichets relevant directement du siège et les succursales des capitales provinciales. Il prévoit dans le même temps d'installer des branches de niveau provincial dans 31 provinces (ainsi que régions autonomes et municipalités directement sous le gouvernement central) et 5 villes à planification séparée (Shenzhen, Dalian, Ningbo, Qingdao et Xiamen). La branche de Pékin conservera son guichet. La branche et le siège de Shanghai travailleront ensemble. Les sous-succursales de comté (县) seront supprimées et les fonctions pertinentes seront transférées aux succursales centrales préfectorales (地), qui pourraient d'ailleurs envoyer en fonction des besoins des correspondants dans les zones frontalières et les zones avec des volumes de règlements ou de change de devises importants. Pour rappel, à l'heure actuelle, il y a plus de 40 000 employés de la PBoC dans ses sous-succursales de comté, soit environ un tiers de son personnel.
- 5. Améliorer le système de gestion des actifs de l'État.** Les institutions d'exploitation commerciale d'actifs étatiques sont retirées aux services de contrôle financier du gouvernement central, et les actifs financiers concernés seront transférés aux institutions effectivement en charge de la gestion des actifs financiers de l'État.

6. Renforcer une gestion unifiée et normalisée du personnel des services de contrôle financier. Les membres du personnel de la PBoC, du Bureau national de la régulation financière, de la CSRC, de la SAFE (*State Administration of Foreign Exchange*) ainsi que de leurs branches et agences correspondantes seront tous inclus dans la gestion unifiée des fonctionnaires du pays, et traités de façon identique en termes de rémunération.

Selon [ZENG Gang](#), directeur du *Shanghai Institution for Finance & Development*, cette réforme sur le système de régulation financière consiste en une centralisation et une unification renforcée des pouvoirs de contrôle afin d'en assurer une plus grande ouverture et une meilleure cohérence. La nouvelle administration nationale remplira la double fonction de contrôle prudentiel ainsi que de réglementation des conduites sur les marchés. Le maintien et la transformation de la CSRC en administration reflèterait par ailleurs, toujours d'après ZENG Gang, l'accent mis par le gouvernement central sur l'amélioration des fonctions concernant les marchés de capitaux et l'augmentation de la proportion de financement direct.

Pour rappel, le [rapport](#) du XX^{ème} Congrès national du Parti Communiste Chinois, tenu en octobre 2022, contenait les orientations suivantes :

- approfondir la réforme du système financier ;
- construire un système de banque centrale moderne ;
- renforcer et améliorer la régulation financière moderne ;
- renforcer le système de garantie de la stabilité financière ;
- intégrer toutes les activités financières dans le système de régulation, conformément à la loi ;
- maintenir l'objectif de prévention des risques systémiques ;
- améliorer les fonctions du marché des capitaux et augmenter la proportion du financement direct.

Marché boursier : baisse des indices sur la semaine

Après un rebond modéré la semaine dernière, les indices actions chinois enregistrent des baisses marquées cette semaine, et sont en contraction tous les jours de cette semaine. La semaine a notamment été marquée par la publication des chiffres d'inflation (*cf. supra*), témoignant d'un ralentissement relatif de la demande.

Sur la semaine, les marchés actions chinois enregistrent des sorties nettes via les *stock connect*, à hauteur de 10,6 Mds RMB.

	CSI 300	SSE	SZSE	ChiNext	STAR Market 50	BSE 50
Entre le 6 et le 10 mars	-3,5%	-2,8%	-3,4%	-2,5%	-1,4%	-2,0%
Depuis le 1er mars	-3,9%	-2,5%	-4,0%	-3,0%	-0,1%	-3,4%
Depuis le 1er janvier	2,0%	3,6%	2,9%	0,6%	1,4%	3,9%

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Echanges et politique commerciale

Contrôle des exportations : le gouvernement néerlandais confirme la mise en place de restrictions sur les exportations vers la Chine d'équipements de production de puces avancées

Le 8 mars, le gouvernement néerlandais a confirmé le déploiement de restriction sur les exportations d'équipements de semi-conducteurs vers la Chine, plus d'un mois après la conclusion supposée d'un accord tripartite entre les Etats-Unis, le Japon et les Pays-Bas ([voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 30 janvier 2023](#)). Dans [une lettre publique](#) adressée au Parlement, la ministre néerlandaise chargée du Commerce Extérieur a précisé que les machines de lithographie DUV (ultraviolet profond) par immersion et de « déposition » produites par ASML feront partie des biens visés par les nouvelles mesures de contrôle des exportations. La délivrance de licences d'exportation sur ces technologies prendra en compte des critères tels que le pays de destination et la nature de l'utilisateur final. Depuis 2019, le gouvernement néerlandais avait déjà cessé de délivrer des licences d'exportation à destination de la Chine pour les machines EUV fabriquées par ASML, notamment en réponse aux pressions des autorités américaines ([voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 15 novembre 2021](#)).

Selon la lettre, ces restrictions visent à éviter que les technologies de pointe néerlandaises ne soient employées à des fins militaires (production d'armes de destruction massive) ainsi que pour maintenir une longueur d'avance technologique sur les concurrents chinois.

Dans un [communiqué](#) en réaction à la lettre de la Ministre Schreinemacher, ASML confirme que les nouvelles restrictions ne devraient pas affecter ses performances financières, ni en 2023, ni à plus long-terme. Mao Ming, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a fermement dénoncé cette annonce, assimilée à « du harcèlement et de l'hégémonie » de la part de l'Occident. Liesje Schreinemacher, Ministre du Commerce néerlandais, a estimé pour sa part que les critiques chinoises étaient « compréhensibles ».

Relations Chine - Canada : le gouvernement canadien ne forcera finalement pas trois entreprises chinoises à se départir de leurs investissements dans le secteur minier

Le ministre canadien des Ressources naturelles a [déclaré](#) cette semaine que trois entreprises chinoises¹ possédant d'importantes parts dans des sociétés canadiennes du secteur minier ne seront pas obligées de se départir de leurs investissements. Le motif invoqué par le gouvernement est qu'une telle contrainte causerait une incertitude réglementaire excessive, nuisant au climat des affaires.

La pérennité des investissements chinois dans le secteur minier au Canada semblait considérablement fragilisée après que le gouvernement canadien avait ordonné à trois entreprises publiques chinoises de vendre leurs parts dans des sociétés minières cotées à Toronto en novembre 2022 ([voir les brèves du SER de Pékin de la semaine du 7 novembre 2022](#)).

¹ China Investment Corp avec 10,3 % des parts dans Teck, CITIC Metal Group avec 26 % des parts dans Ivanhoe Mines, et Jiangxi Copper Corp Ltd avec 18,3 % des parts dans First Quantum Minerals.

Au printemps 2023 les autorités canadiennes présenteront une version remaniée de la loi sur les investissements entrants, laquelle devrait préciser les critères selon lesquels des investissements étrangers présentent une menace pour la sécurité nationale.

Retour au sommaire ([ici](#))

Climat des affaires

Climat des affaires : selon le dernier sondage de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Chine, l'abandon de la politique zéro-Covid a un effet globalement positif sur l'activité des entreprises françaises

Le premier mars, la Chambre de Commerce et d'Industrie Française en février (CCIFC) a publié les [résultats](#) de son sondage réalisé du 31 janvier au 17 février sur l'activité économique des entreprises françaises depuis la levée des principales restrictions sanitaires. 305 entreprises ont répondu au sondage.

La dernière vague Covid-19 a eu un impact considérable sur l'activité des répondants. Plus de la moitié d'entre eux rapporte que la totalité de leur personnel a été infectée par le virus ; seulement 5 % déclarent que 60 % ou moins des effectifs ont été infectés. Par conséquent, 41 % des répondants ont dû interrompre leurs activités pendant au moins une semaine au cours de la dernière vague, faute de main-d'œuvre disponible.

Cependant, la majorité des entreprises a vécu un retour rapide à la normale. 88 % des répondants indiquent que la quasi-totalité (91 % à 100 %) de leurs employés infectés se sont déjà remis du Covid-19 et ont repris le travail.

Si près des trois cinquièmes des entreprises ont réalisé un bénéfice net en 2022, près de la moitié (46 %) des répondants ont enregistré un chiffre d'affaires ou un bénéfice moins bon que prévu, et 39 % ont enregistré un chiffre d'affaires inférieur à celui de l'année précédente. 21 % des répondants déplorent même avoir enregistré une perte nette sur l'année.

La levée des restrictions sanitaires a un impact positif sur la perception de la Chine par les entreprises interrogées. Un tiers des répondants déclarent que l'abandon de la politique zéro-Covid accroît leur volonté d'investir en Chine ; la moitié des entreprises affirme que leur perception n'a pas changé.

Les membres font état d'une plus grande volonté de développer leurs activités en Chine au cours des trois prochaines années par rapport à l'enquête précédente, 47 % d'entre eux prévoyant d'investir davantage dans le pays (contre 23 % en septembre). 27 % des répondants ne prévoient pas d'étendre leur présence en Chine (contre 43 % en septembre), et 7 % disent vouloir réduire leur présence (contre 16 % en septembre).

Les incertitudes subsistant quant à la propagation du Covid-19 (59 %, contre 89 % en septembre), le ralentissement de l'économie chinoise (48 %) et les restrictions d'accès au marché (21 %) constituent les principaux facteurs déterminant les stratégies d'investissement des entreprises françaises en Chine.

Près des deux tiers des répondants s'attendent à ce que leur chiffre d'affaires augmente en 2023. 22 % s'attendent à ce qu'il reste inchangé, et 14 % à ce qu'il diminue. Jusqu'à 80 % des membres déclarent que leur siège prévoit une visite en Chine en 2023.

Les résultats de l'enquête soulignent que la levée des restrictions sanitaires contribue à l'amélioration de l'environnement des affaires en Chine ; la CCI FRANCE CHINE et ses membres se réjouissent de ce changement de cap réclamé de longue date. Mais si ce virage a partiellement restauré la confiance des entreprises dans le potentiel économique de la Chine, celles-ci restent très prudentes quant à leur projection dans le pays après trois années marquées par un degré d'imprévisibilité sans précédent.

Propriété intellectuelle : La CCI France Chine (CCIFC) publie les résultats de son enquête sur la PI des entreprises françaises en Chine

L'enquête de la CCIFC sur le climat des affaires du printemps 2022 a montré que [56 % des répondants estimaient que le régime de propriété intellectuelle est un obstacle au développement de l'innovation en Chine](#). Une enquête complémentaire détaillée a été menée par la CCIFC et ses partenaires du 2 au 20 janvier 2023 sur les enjeux liés à la propriété intellectuelle (PI) en Chine auprès d'une centaine d'entreprises. Il en est ressorti les enseignements suivants :

La protection de la PI en Chine est un enjeu majeur pour plus de 82 % des entreprises sondées. Celles-ci ont largement recours aux droits de propriété intellectuelle pour se protéger, même si un répondant sur dix indique n'être titulaire d'aucun droit de PI sur ce territoire.

Les entreprises qui utilisent la PI pour se protéger en Chine se tournent principalement vers la marque (75.5 %) et le brevet d'invention (50 %). Surtout, les entreprises combinent très majoritairement différents types de droits de PI pour sécuriser au mieux leurs innovations. Ainsi, les trois quarts des entreprises titulaires de droits en Chine sont protégées par au moins deux types de droits différents, certaines cumulant jusqu'à cinq types de droits. **Par ailleurs, 71.4 % des entreprises adaptent leur stratégie de PI à la Chine et à ses spécificités.**

La perception globale de l'environnement de PI en Chine par les entreprises françaises est peu favorable, puisque 49 % des sondés estiment que le niveau de protection conféré par les lois chinoises en matière de PI est insuffisant et 46.9% sont insatisfaits de la mise en œuvre des droits par les autorités chinoises.

Si plus d'un répondant sur deux estime que les procédures d'obtention de droits sont efficaces en Chine (50 % les jugent satisfaisantes, 7.1 % les trouvent excellentes), **35.7 % des sondés jugent quant à eux que celles-ci pourraient être améliorées.** Cela vaut notamment en matière de marques, en lien avec la problématique des dépôts de mauvaise foi.

55.1 % des entreprises déclarent avoir été confrontées à des dépôts de marques de mauvaise foi au cours des trois années passées, et 57.1 % déclarent avoir fait face à d'autres types d'atteintes à leurs droits de PI sur la même période. Près de 47 % des sondés ont été cumulativement confrontés à ces deux problématiques au cours des trois années passées. Plus de la moitié des entreprises déplorant des atteintes à leurs droits de PI indiquent par ailleurs que plusieurs types de droits ont été enfreints sur cette période.

Ces atteintes aux droits de PI affectent l'activité des entreprises dans 4/5 des cas. Le tiers des entreprises concernées estime que cet impact a été très important (35.9 %). Il est notamment de nature financière, puisque 65.6% des entreprises victimes d'atteintes ont eu des dépenses significatives à engager, quels que soient les DPI à défendre. Certaines ont décidé de ne pas agir pour se défendre, 30% d'entre elles par manque de confiance dans le système chinois.

Cela n'empêche pas les entreprises de se montrer optimistes (37.8 %) sur l'évolution future du système de propriété intellectuelle en Chine, même si plus du tiers des répondants est neutre (34.7 %) sur la question. Certaines sont quant à elles pessimistes sur l'avenir, et 24.5 % des répondants indiquent que leur vision sur l'évolution du système de PI en Chine a un impact négatif sur leur stratégie de développement.

La propriété intellectuelle est un sujet d'importance pour les entreprises françaises en Chine. Un environnement respectueux des droits de PI, favorable à l'obtention ainsi qu'à la défense des droits et garant de la sécurité juridique est indispensable pour un accroissement des échanges commerciaux et des investissements croisés entre la France et la Chine. Le nombre d'entreprises françaises victimes d'atteintes à leurs droits de PI en Chine reste élevé, et les dépôts de marques de mauvaise foi demeurent une pratique pénalisante pour les entreprises françaises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. Des efforts sont ainsi nécessaires pour mieux lutter contre la contrefaçon et les pratiques frauduleuses.

Le rapport complet est à consulter [sur le site de la CCIFC](#).

Climat des affaires : la Chambre de Commerce américaine en Chine publie son rapport annuel sur le climat des affaires

La Chambre de Commerce américaine en Chine (AmCham China) a publié le 5 mars les résultats de son [sondage](#) annuel sur le climat des affaires en Chine. Le sondage a été réalisé un peu avant la fin de la politique zéro-Covid.

Les entreprises américaines ont enregistré des résultats mitigés en 2022 : 34 % des répondants estiment que leur chiffre d'affaires a baissé par rapport à 2021. 32 % des membres ont toutefois enregistré une hausse de leur chiffre d'affaires en 2022.

Les sociétés américaines ne considèrent plus en majorité la Chine comme leur première destination pour les investissements: moins de la moitié (45 %) des membres citent la Chine comme l'un de leurs trois marchés prioritaires pour les investissements (60 % en 2021). De fait, 45 % des membres rapportent une dégradation du climat des affaires pour les investissements en Chine(14 % en 2021).

Bien que trois quarts des membres n'envisagent pas encore délocaliser leur chaîne d'approvisionnement en dehors de Chine, le nombre d'entreprises envisageant cette possibilité ou ayant déjà entamé un tel processus s'élève à 24 %, contre 14 % l'an dernier. Les principaux facteurs derrière cette progression sont la « gestion des risques » (60 %), la politique sanitaire (57 %), les tensions commerciales sino-américaines (43 % ; trois quarts des sociétés déclarent avoir été affectées par les tensions commerciales), l'instabilité de l'environnement réglementaire (29 %), et l'accroissement des tensions géopolitiques (20 %).

Seul un tiers des répondants déclarent espérer davantage d'ouverture du marché chinois pour les investisseurs étrangers dans les trois ans à venir (47 % en 2021). Près de la moitié de sociétés interrogées disent se sentir « moins bien accueillies » en Chine, en hausse de 11 points de pourcentage depuis 2020. Plus d'un tiers des sociétés interrogées affirment que les entreprises étrangères sont traitées de manière inéquitable par rapport à leurs concurrents chinois.

Industrie et numérique

Politique industrielle : les *lianghui* fixent les objectifs pour l'industrie en 2023

Les deux assemblées ont réaffirmé les priorités traditionnelles telles que la sécurisation des chaînes de valeur², l'autosuffisance technologique³ ou encore la montée en gamme industrielle⁴. Dans ce dernier cas, une distinction est effectuée entre les « industries traditionnelles » à transformer et les « industries émergentes » à cultiver et renforcer. Selon les autorités, l'industrie manufacturière chinoise se doit d'être plus qualitative, intelligente et écologique. Il s'agit de renforcer la position dominante de la Chine dans les VEN et les panneaux photovoltaïques, tout en développant des industries nationales dans les biotechnologies et les technologies vertes (dont l'hydrogène).

Certaines annonces plus concrètes sont également à noter. Les rapports mentionnent ainsi le soutien au développement de projets miniers sur le territoire chinois, le renforcement de la production et du stockage de fournitures médicales clés (réaction post-épidémie de covid-19), ou encore le prolongement de l'exemption de taxes à l'achat de VEN. En outre, le ministère des Finances (MoF) a proposé une augmentation nette de 2% des dépenses scientifiques et technologiques au niveau du budget national, qui devraient atteindre 328 Mds CNY (44,4 Mds EUR). Par ailleurs, 13,3 Mds CNY (+4,4 Mds CNY) (1,8 Md EUR, +600 M EUR) de fonds spéciaux seront mobilisés pour rebâtir les « fondations industrielles » et soutenir la montée en gamme du secteur manufacturier, notamment pour les semi-conducteurs.

Politique industrielle : lors des *lianghui*, le ministre de l'Industrie et des Technologies de l'Information s'est exprimé sur trois enjeux industriels

Après la session d'ouverture des *lianghui*, Jin Zhuanglong, ministre de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT), a [répondu](#) à des questions de journalistes autour de trois enjeux industriels :

- La promotion de la croissance stable de l'industrie : Jin Zhuanglong a mis en avant la performance de l'industrie chinoise, dont la valeur ajoutée a dépassé pour la première fois 40 000 Mds CNY (5 420 Mds EUR) en 2022. L'industrie manufacturière représente 27,7 % du PIB chinois et se classe au premier rang mondial depuis 13 années consécutives. En janvier et février 2023, l'indice PMI dans le secteur manufacturier a été supérieur à 50 %, ce qui indique une tendance à la reprise.
- La transformation des industries traditionnelles : les industries traditionnelles représentent 80 % de l'industrie manufacturière en Chine. Elles ont vocation à se transformer sur trois aspects : (i) la montée en

² Le rapport de la NDRC mentionne que la Chine s'est vigoureusement engagée dans la coopération internationale concernant les chaînes d'approvisionnement industrielles, afin de mettre en place un cadre sécurisé, stable et « mutuellement bénéfique ». Cet extrait fait référence à la présentation par la Chine d'une « Initiative sur les chaînes de valeurs industrielles stables et résilientes ».

³ Face à des délégués du Jiangsu, le président Xi Jinping a affirmé que la construction d'un secteur manufacturier fort était l'une des deux tâches critiques à assurer pour la Chine, aux côtés du « bol de nourriture ». Selon lui, la Chine ne doit compter que sur elle-même pour résoudre ces deux problématiques.

⁴ Les principales priorités en la matière sont l'approfondissement de l'intégration entre l'industrie et la recherche, le développement de parcs industriels, le recrutement de talents dans les secteurs clés, ou encore la restructuration des capacités sidérurgiques.

gamme, via la reconstruction de la base industrielle et la mise en œuvre de grands projets de recherche ; (ii) la fabrication intelligente ; (ii) la décarbonation, avec la mise en œuvre du plan « 1+4 » - « 1 » désignant le plan central de décarbonation et « 4 » les 4 industries prioritaires pour lesquelles des plans spécifiques ont été établis : sidérurgie, métaux non ferreux, matériaux de construction et pétrochimie.

- Les objectifs de développement de la 5G en 2023 : la Chine a construit le réseau de 5G le plus vaste et le plus avancé : 2,34 M de stations, 575 M d'utilisateurs de téléphones mobiles 5G, des applications dans la moitié des secteurs économiques chinois (notamment les mines, les ports, l'énergie électrique et l'aéronautique). Dans la continuité du déploiement, déjà avancé, de la 5G dans le pays, les priorités pour 2023, sont : (i) construction de 600 000 stations 5G additionnelles ; (ii) extension des utilisations de la 5G, notamment dans l'industrie manufacturière ; (iii) promotion de l'expérience 5G et accélération de la recherche et développement sur la 6G.

Automobile : Dongfeng révoque son président et secrétaire du Parti

Le 3 mars, Dongfeng a [annoncé](#) la révocation de Zhu Yanfeng en tant que président et secrétaire du Parti. Anciennement président du groupe automobile chinois FAW, Zhu Yanfeng dirigeait Dongfeng depuis 2015. Après avoir [réalisé](#) un niveau de ventes historique en 2016 avec 4,28 M d'unités, Dongfeng a connu une perte de vitesse continue et n'a vendu que 2,46 M d'unités en 2022. En particulier, la transition de Dongfeng vers les véhicules à énergies nouvelles (VEN), avec notamment le lancement de sa gamme Seres, prend plus de temps qu'attendu.

Pour mémoire, Stellantis et Dongfeng sont associés dans le cadre de la *joint-venture* DPCA, qui dispose d'usines à Wuhan et Chengdu.

Données : Création d'un bureau de coordination pour arbitrer les orientations politiques du secteur

En marge des « deux Assemblées », [le plan de réforme du Conseil des affaires de l'Etat](#) a proposé la création d'une nouvelle administration destinée à coordonner la gouvernance des questions relatives donnée : le Bureau national des Données (国家数据局)

Ce nouveau régulateur aura pour fonction d'arbitrer entre différentes orientations, parfois contradictoires, adoptées par différentes administrations. Parmi ses principales missions, il devra notamment coordonner la construction d'infrastructures de données, accompagner la numérisation de la gouvernance (*smart cities, e-government*), ou encore coordonner l'exploitation et le transfert des données en Chine et à vers l'étranger.

Placé sous l'autorité de la Commission Nationale du Développement et de la Réforme (NDRC), cette nouvelle agence aurait un rang protocolaire similaire au Bureau d'Etat anti-monopole, dont l'autorité est confiée à une personnalité de rang de vice-ministre.

Selon [le Wall Street Journal](#), ce nouveau régulateur prendrait également en charge la régulation des algorithmes, reprenant une prérogative auparavant détenue par la CAC et appliquée tant à l'égard du e-commerce (répression de pratiques marketing agressives) que des jeux vidéo.

Cette annonce accompagne le discours officiel porté depuis avril 2022 souhaitant apporter plus de « visibilité » aux acteurs de l'économie numérique en Chine en mettant fin à une architecture jusqu'à alors commune à plusieurs entités en charge de la régulation des données (MIIT, NDRC et CAC comme tête de chaîne). Il pourrait aussi constituer une réponse aux craintes et mécontentements exprimés à propos des pouvoirs étendus de l'Administration chinoise du Cyberspace (CAC). En effet, certaines compétences de la CAC, souvent partagées jusqu'à présent avec d'autres administrations, seront coordonnées directement par ce nouveau bureau. L'architecture de la régulation des données en Chine serait donc rééquilibrée en établissant une démarcation claire entre la régulation des données s'adressant aux acteurs de l'économie numérique et la régulation des données du point de vue la sécurité nationale – le domaine de la CAC. La CAC devrait donc se recentrer sur ses prérogatives de garant de l'ordre et de la sécurité concernant les usages du cyberspace en Chine.

Innovation : réorganisation de la gouvernance des sciences et technologies

Mentionnée dans le premier paragraphe du [plan de réforme du Conseil des affaires de l'Etat](#), ce qui atteste de son caractère prioritaire, la réorganisation du Ministère des Sciences et des Technologies (MOST) s'inscrit dans la continuité de la réforme initiée ces dernières années, visant notamment à rapprocher les domaines de l'éducation, de la recherche et des entreprises ([voir les Brèves du SER de la semaine du 20 février 2023](#)) pour « promouvoir un nouveau type d'innovation scientifique ». Cette réorganisation serait menée sous la houlette d'une commission centrale du Parti (Commission Centrale des Sciences et Technologies), le MOST étant placé sous la tutelle de cette nouvelle commission, conformément au discours de Xi Jinping appelant au « leadership unifié » du PCC sur les sciences et technologies.

Le MOST se voit renforcé dans sa mission de pilotage des politiques publiques en matière de recherche et d'innovation, en particulier pour les projets nationaux prioritaires tels que les laboratoires nationaux. En revanche, le MOST perd d'autres compétences au profit d'autres ministères sectoriels. : les politiques liées au développement social sont désormais sous la responsabilité de la NDRC, du MEE et de la NHC tandis que les sujets relatifs à la souveraineté et aux marchés technologiques sont attribués au MIIT. Par ailleurs, l'attraction des talents et experts étrangers est désormais sous la tutelle du Ministère des Ressources humaines et de la Protection sociale. Par la même occasion, la supervision de plusieurs centres de coordination des politiques publiques liés à ces sujets passe sous la responsabilité de ces ministères respectifs.

TikTok : Les dirigeants de l'application présentent un régime de sécurité des données qui serait adapté au cadre européen

Alors que les institutions européennes ont appelé leurs agents à ne pas utiliser l'application sur leurs téléphones professionnels, TikTok a présenté un nouveau régime de sécurité des données des utilisateurs européens. Nommé « projet Clover », ce régime s'inscrit dans la continuité du « projet Texas » dédié aux données des utilisateurs du marché américain ([voir les Brèves du SER de la semaine du 30 janvier 2023](#)). Il consisterait [selon Reuters](#) au stockage des données des utilisateurs de la plateforme en Europe dans des *data centers* gérés par des acteurs-tiers (Irlande et Norvège) ainsi qu'à la « réduction » tant des volumes de données transférées hors d'Europe que du nombre des employés pouvant avoir accès à ces données.

Cet effort intervient au moment où [Axios](#) a révélé mercredi les confidences d'un ancien employé de TikTok affirmant que la séparation du régime de conservation des données des utilisateurs américains vis-à-vis de la compagnie mère ByteDance serait bien plus ténue que ce qu'indique TikTok dans ses efforts de communication. Ce lanceur d'alerte aurait été témoin de pratiques de compilation de données d'utilisateurs américains réalisées par des ingénieurs basés en Chine. Selon lui, des voies d'accès détournées à ces données seraient susceptibles d'être empruntées par des employés de ByteDance, voire par des agences gouvernementales chinoises.

Ces deux évènements interviennent alors que Erich Andersen, conseiller juridique global de Byte Dance, doit se rendre en France ce vendredi pour rencontrer le Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications Jean-Noël Barrot.

Economie numérique : un fonds d'investissement piloté par Xiaomi a atteint une valeur de 1,43 Mds USD dédiés au financement de start-ups

Le fond *Beijing Xiaomi Zhizao Equity Investment Fund Partnership* aurait accumulé des fonds atteignant une valeur de 10 Mds CNY (1,43 Mds USD) dédiés au financement du développement de start-ups dans les domaines des semi-conducteurs, de l'intelligence artificielle ainsi que dans l'électronique automobile.

Lancé en septembre 2021, ce projet de fonds d'investissement s'inscrit dans le contexte où les gouvernements locaux commencent à mettre en place des structures de financement similaires ([voir les brèves du SER de la semaine du 20 février 2023](#)). La municipalité de Beijing a ainsi prévu de contribuer à hauteur de 2 Mds CNY dans ce fonds, de même que des groupes dans le domaine de l'économie numérique. Le fonds était doté de 6,3 Mds CNY en juillet 2022 [selon Caixin](#).

Par le passé, Xiaomi avait déjà mené des projets pour développer des circuits intégrés destinés à ses propres usages (Surge, Huangshan...) et pris des participations stratégiques dans plusieurs entreprises du secteur : VeriSilicon, Nanjing Big Fish, Hypower Electronics etc.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Développement durable, énergie et transports

Climat : les émissions de la Chine liées à l'énergie ont diminué de 0,2 %, selon l'AIE

D'après le rapport [CO₂ Emissions in 2022](#) de l'agence internationale de l'Énergie (AIE), les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie ont connu une augmentation de 1 % en 2022 (36,8 Gt au total, à comparer à + 6 % en 2021). Cette légère augmentation, qui s'explique notamment par le remplacement du gaz par le charbon (augmentation des prix du gaz) et par la consommation de pétrole, est moins élevée que prévue selon l'AIE, grâce au développement des technologies vertes et de l'efficacité énergétique.

Les émissions de la Chine liées à l'énergie ont diminué de 0,2 % (- 23 Mt, pour un total de 12,1 Gt), soit la première baisse depuis 2015. Les émissions du secteur de l'électricité n'auraient augmenté que de 2,6 %, en ralentissement par rapport à la dernière décennie. L'augmentation des émissions provenant de la combustion du charbon (dont la consommation aurait augmenté de [4,3 %](#) selon les chiffres officiels) a été compensée par le fort ralentissement industriel, dû aux conditions sanitaires ([-10,5 %](#) dans le ciment, [-1,7 %](#) dans l'acier), des transports ([-32,7 %](#) pour le transport passagers), de la construction ([-39,4 %](#) de nouvelles constructions) ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 27 février 2023](#)).

Cette analyse vient renforcer l'idée que les émissions de CO₂ et les indicateurs concernant le charbon seraient surestimés par les autorités chinoises ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 13 février 2023](#)). Les émissions de CO₂ sont en effet difficiles à comptabiliser et dépendent plus d'estimations que d'observations directes en Chine. La NDRC a d'ailleurs souligné durant les *lianghui* le besoin d'améliorer la comptabilisation des émissions et de lutter contre les fraudes (voir brève suivante).

Énergie / Environnement / Climat : les *lianghui* : un équilibre précaire entre la poursuite d'un « développement vert et bas carbone » et l'impératif de sécurité énergétique

Les « *lianghui* » (« deux sessions » parlementaires) se sont ouvertes le 4 mars à Pékin. Comme chaque année, ont été publiés le rapport de travail du gouvernement, présenté par le premier ministre Li Keqiang, et le rapport sur le développement économique et social de la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), qui reviennent sur la mise en œuvre des plans 2022 et les objectifs 2023.

Comme l'année dernière, l'ambition environnementale et climatique des plans est contrastée. Les autorités se félicitent d'avancées sur l'année 2022 (concernant la qualité de l'air et de l'eau, la reforestation, le développement des énergies décarbonées, la baisse des intensités énergétique et carbone, [voir tableau](#)), mais ne donnent **qu'une seule cible chiffrée pour 2023 : une réduction de 2 % de l'intensité énergétique** (chiffre présent seulement dans le rapport de la NDRC et pas dans le rapport du gouvernement). La NDRC admet que cet objectif d'intensité énergétique n'a pas été atteint en 2022 (-0,1 % de réduction seulement, bien qu'aucune cible n'eût été fixée, l'objectif 2021 n'ayant pas été atteint non plus) ([voir brèves du SER de Pékin, semaine du 7 mars 2022](#)). Les efforts doivent donc être renforcés pour 2023 selon la NDRC. Elle rappelle également, comme l'année dernière, la transition graduelle d'un système de « double contrôle » de la consommation d'énergie (consommation totale et intensité énergétique) vers un « double contrôle » des émissions carbone. Cependant, la comptabilisation des

émissions carbone reste un défi de taille pour le pays (en attestent les contradictions entre les émissions de CO₂ estimées par les autorités chinoises, et celles estimées par l’AIE, voir brève précédente).

Les autres objectifs pour 2023 restent vagues : nécessité de continuer à réduire les polluants, à améliorer la qualité de l’environnement, à décarboner l’industrie, à développer les énergies décarbonées et à contrôler la consommation des énergies fossiles. Ces deux derniers points entrent en contradiction avec la volonté de Pékin de renforcer « *l’utilisation propre et efficace du charbon* », qui doit être valorisé comme « *principale source d’énergie* » car étant la plus sûre (c’est la forme d’énergie la plus citée dans les rapports), et dont la production et les réserves doivent augmenter, tout comme pour les autres fossiles.

La sécurité énergétique (mais aussi économique et alimentaire) reste donc la priorité absolue, les autorités cherchant à se prémunir de coupures électriques comme en 2021 et 2022. Elles considèrent en effet que l’offre reste tendue, et que la capacité énergétique de la Chine à faire face à des événements climatiques extrêmes doit être améliorée, sachant que la consommation d’énergie va augmenter en 2023. La cible basse d’inflation peut aussi signifier une pression à la hausse sur la production de charbon pour assurer une énergie bon marché face aux cours mondiaux élevés. Ces deux rapports montrent bien la spécificité de la Chine dans sa quête de sécurité énergétique et d’atteinte d’objectifs climatiques : un développement tous azimuts de toutes les formes d’énergie - autant fossiles que décarbonées, et une progression « *active et prudente* » sur ses objectifs climatiques.

Tableau récapitulatif des 2 rapports

Thème	Réalisations 2022	Objectifs 2023
Energies fossiles		
Charbon	La capacité de production a augmenté, les entreprises de production de charbon ont été soutenues, des mécanismes de régulation des prix ont été mis en place afin de maintenir une pression à la baisse sur le prix du charbon pour les consommateurs. Retrofit des centrales.	Utilisation propre et efficace du charbon , et retrofit des centrales à charbon. Sécurité énergétique et des ressources Augmentation de la production, centrales modernes, contrats moyen et long termes entre les mines et les centrales, transport par train du charbon, programmes de prêts spéciaux pour l’utilisation « propre et efficace » du charbon, régulation « innovante » du prix du charbon (<i>pour éviter les pics en termes de coûts</i>). Développement tous azimuts de toutes les formes d’énergies, notamment les plus sûres comme le charbon . Contrôle de l’extension des projets coal-to-gas
Fossiles	Augmentation des réserves et de la production des fossiles	Réformes à venir : intégration basée sur le marché des réseaux provinciaux de pipelines au réseau national, extension de la couverture des pipelines, travail sur les prix Réserves : projet Ningbo-Zhoushan de stockage national et de centre de transport

Thème	Réalisations 2022	Objectifs 2023
Climat		
Intensité énergétique	Baisse de 0,1 % de l'intensité énergétique et de 0,8 % de l'intensité carbone sur un an, et de 8,1 de l'intensité énergétique % et 14,1 % de l'intensité carbone sur 5 ans.	Meilleur contrôle sur le volume et l'intensité de la consommation énergétique, notamment des énergies fossiles, et transition graduelle vers le contrôle des émissions carbone.
« Développement vert »		
Energies décarbonées	1 200 GW de capacités installées d'énergies renouvelables, dont le premier batch de méga-bases éoliennes et solaires dans les zones désertiques (désert de Gobi). Les « énergies propres » (incluant le gaz) représentent 25 % du mix énergétique.	Début de la construction du deuxième batch de méga-projets éoliens et solaires, et facilitation des approbations pour le 3ème batch. Développement du nucléaire.
VEN	Hausse de 93,4 % , grâce à la prolongation de l'exemption de taxe à l'achat.	Swapping de batteries, démonstrations des FCEV, hydrogène
Electricité	Les réformes du marché de l'électricité ont été poursuivies (prix de l'électricité, transmissions interprovinciales, marchés spot, échanges d'électricité verte.	Développer les marchés spot, améliorer le mécanisme de prix basé sur le marché, améliorer les transmissions et l'intégration des EnR. Développement des industries de stockage. Promotion de l'intégration de l'électricité verte dans le marché carbone. Accélération des lignes de transmission UHV.
Marché carbone	Le marché carbone est resté stable.	Amélioration du système de comptabilité des émissions carbone , amélioration du système de cap-and-trade, et lutte contre les fraudes.
Industrie	Retrofit bas carbone des usines d'acier (207 millions de tonnes métriques).	Industrie verte, efficacité énergétique et réduction carbone : catalogue révisé des industries vertes, développement des technologies bas carbone, production propre, économies d'énergie, recyclage, innovation, digitalisation, opérations circulaires dans les grands parcs industriels. Economie de l'eau, désalinisation de l'eau de mer.
Conso. verte		Economie circulaire, consommation verte, réduction des emballages, pratiques et modes de vie plus écologiques.
Bâtiment	Développement des bâtiments verts et amélioration de la performance énergétique	
Zones rurales		Consolider le réseau électrique, l'éolien et le solaire distribués et la biomasse.
Environnement		
<i>« Protection environnementale, conservation écologique et utilisation efficace des ressources »</i>		
Parcs naturels et forêts	Couverture forestière qui se monte à 24 % du territoire et Un premier groupe de parcs nationaux et 9 000 réserves naturelles ont été établies sur 5 ans.	Renforcement de la gouvernance et de la protection des écosystèmes, restauration d'écosystèmes clés, développement des réserves naturelles, projets de biodiversité
Zones humides	50 % des zones humides protégées	

Thème	Réalisations 2022	Objectifs 2023
Désertification	Terres affectées par l'érosion des sols, la désertification, l'ensablement réduites de 106 000 km ² , 38 000 km ² et 33 000 km ² respectivement.	Poursuite.
Pollution de l'air	Qualité de l'air meilleure avec une baisse de 27,5 % des particules PM2.5 et une baisse de 50 % des jours fortement pollués sur 5 ans, et un taux de 86,5 % de jours pendant lesquels la qualité de l'air était bonne (+ 4 points de pourcentage sur 5 ans), baisse des PM2.5 de 3,3 % sur un an.	Poursuite.
Pollution de l'eau et des sols	Qualité de l'eau meilleure avec une proportion de 87,9 % des eaux de surface de bonne qualité (par rapport à 67,9 % il y a un an).	Amélioration du traitement de l'eau et des déchets. Prévention de la pollution des sols à la source (agriculture, construction), notamment dans les fleuves du Yangtze et Jaune. Contrôle de la pollution plastique tout au long de la chaîne de valeur Approches régionales et inspections par le gouvernement central
Yangtze	Loi de protection du Fleuve Yangtze.	Poursuite.
Contrôle env.	Deuxième round d'inspection environnementale du gouvernement central	
PIB vert	Standards pour la comptabilité du <i>Gross Ecosystem Product</i> (GEP) ont été publiés.	Développement de mécanismes de compensation pour la conservation écologique dans le lac Taihu. Poursuite du travail sur GEP.
Océans		Gouvernance environnementale des mers, restauration des écosystèmes marins.
Transports		
Transport électrique		Stations de recharge, électrification de la flotte de véhicules du secteur public
Ferroviaire		Ligne de train Sichuan-Tibet et de train rapide le long du Yangtze et de la côte, construction de nouvelles lignes dans les régions du centre et de l'ouest et des trains Intercités
Routier		Rénovation de la l'autoroute 318 Chengdu-Lhasa, finalisation des autoroutes 219 et 331.

Actualités régionales

Shanghai : plan d'atteinte du pic d'émissions de CO2 pour les transports à l'horizon 2030

La Commission des transports de Shanghai et la Commission du développement et de la réforme ont récemment publié le « [Plan](#) de mise en œuvre du pic d'émission de Shanghai pour les transports ». Ce plan est composé de 6 sections et 27 actions. Parmi les [mesures](#) majeures annoncées, d'ici 2025, la consommation de diesel et d'essence dans les transports urbains devra atteindre un plateau et la production de véhicules électriques (hors véhicules hybrides) devra dépasser 50%. En 2030, les transports urbains devront atteindre leur pic d'émissions. Les émissions directes liées au transport ferroviaire devront être proches de zéro et celles du transport routier devront avoir atteint un plateau. Les émissions liées aux transports aérien et maritime devront rester dans une fourchette raisonnable.

Shanghai : projet de création d'une zone internationale de coopération en matière de données

D'après les annonces officielles à l'occasion des Deux Assemblées (Lianghui), la Chine devrait créer une [zone internationale](#) de coopération en matière de données et un conseil international pour le commerce des données à Shanghai dans la zone de libre-échange de la ville. Cette initiative s'inscrirait dans le cadre des stratégies de Shanghai et de la Chine pour stimuler le commerce numérique. La zone devrait respecter un certain nombre de normes, comme celles de l'accord DEPA (*Digital Economy Partnership Agreement*), qui couvrent le flux de données, la sécurité des données, l'authentification et l'évaluation, ainsi que la monnaie numérique.

Actuellement, le Shanghai Data Exchange construit une nouvelle chaîne pour le commerce numérique basée sur la blockchain et couvrant six secteurs : l'enregistrement, la cotation, la négociation, la livraison, la compensation et le règlement, et l'émission de bons. En s'appuyant sur le Shanghai Data Exchange et d'autres bourses de données nationales, la Chine souhaiterait mettre en place un conseil international pour le commerce des données.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Ventes de détail : rebond de 7 % en janvier 2023

Les ventes de détail à Hong Kong ont marqué un rebond important en janvier 2023, avec une progression de 7 % (glissement annuel) à 36,2 Mds HKD (4,6 Mds USD). Cette hausse est toutefois en partie liée à un effet de calendrier dû aux festivités du nouvel an lunaire (au cours desquelles la consommation connaît généralement une progression importante), qui avaient lieu cette année à la fin du mois de janvier, mais en février l'année dernière. Cette hausse constitue tout de même une bonne nouvelle pour l'économie de Hong Kong, dépassant par ailleurs le consensus du marché (+4,5 %), après un recul de 1,2 % en décembre.

Des hausses particulièrement importantes ont été enregistrées sur le segment des produits de luxe (+23,1 % en g.a.) et de l'habillement (+14,7 %), le nombre de touristes chinois ayant quadruplé au mois de janvier (par rapport au mois de décembre 2022).

Marchés financiers : plusieurs hedge funds engagent des poursuites judiciaires contre le London Metal Exchange (filiale de HKEX) suite au fiasco du nickel en 2022

Le London Metal Exchange (LME), racheté par HKEX en juin 2012, fait l'objet d'une nouvelle plainte déposée par plusieurs *hedge funds* et négociants en matières premières, un an après une « crise du nickel » qui avait provoqué une flambée des prix et poussé le LME à annuler d'importants contrats de négoce.

AQR Capital Management, DRW Commodities, Flow Traders, Capstone Investment Advisors et Winton Capital Management réclament au total environ 80 M GBP (96,2 M USD) de dommages et intérêts au LME.

Retour au sommaire ([ici](#))

Macao

Macroéconomie : le PIB de Macao s'est contracté de 26,8 % en 2022

Les dernières statistiques du bureau des statistiques et du recensement macanais font état d'une baisse du PIB de 26,8 % (g.a.) en 2022, dont un recul de 23,4 % sur le T4-2021 (g.a.). Les arrivées de visiteurs sont quant à elles en baisse de 31,5 %, accentuant la baisse de l'activité dans le secteur du tourisme et des jeux (-51,4 % en g.a.). Les exportations de services ont diminué de 27,1 % en g.a. (dont respectivement -46,6 % et -30,5 % pour les exportations de services de jeux et de services touristiques). La consommation privée est en baisse de 10,5 %, et l'investissement (FBCF) de 13,9 % en g.a. Les dépenses des administrations publiques ont connu une légère hausse de 1,9 %.

Retour au sommaire ([ici](#))

Taiwan

Deux rives : le Conseil des affaires continentales (de Taiwan) annonce la réouverture des vols vers 10 villes chinoises à partir du 10 mars

Le [Conseil des affaires continentales \(MAC\) a annoncé](#) la réouverture des vols vers [10 villes chinoises](#) (Shenzhen, Guangzhou, Nanjing, Chongqing, Hangzhou, Fuzhou, Qingdao, Wuhan, Ningbo, Zhengzhou), contre 4 actuellement (Pékin, Shanghai, Xiamen, Chengdu), et 61 avant le début de l'épidémie de covid, au moyen de 110 vols hebdomadaires affrétés par des compagnies taiwanaises et 99 vols de compagnies chinoises. Par ailleurs, le Ministère des Transports devrait se prononcer bientôt sur la mise en place de 13 vols charters à destination de Shenyang, Wuxi, Haikou, Changsha, Xian, Jinan, Hefei, Nanchang, Tianjin, Wenzhou, Dalian, Guilin, Xuzhou. Les autorités devraient également, avant la fête du nettoyage des tombes de début avril, se prononcer sur une réouverture des 3 petits liens (liaisons entre les îles de Matzu et Kinmen et la province du Fujian).

Relations EU-Taiwan : le nouveau Vice-Ministre des affaires étrangères relance l'idée d'un accord bilatéral

Lors du séminaire « EU-Taiwan: Partners in a Changing World », présidé par Mme Dita Charanzová, vice-présidente du parlement européen et membre du groupe Renew Europe, [le Dr Roy LEE, nouveau vice-ministre taiwanais des affaires étrangères, a rappelé l'importance de renforcer le partenariat entre l'UE et l'île](#). L'ancien économiste du Chung-Hua Institution for Economic Research a cité comme exemple l'Initiative pour le commerce au XXIème siècle entre les Etats-Unis et Taïwan, et le lancement des négociations en février dernier d'un accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers entre le Canada et Taïwan. Le vice-ministre LEE suggère ainsi que l'UE et Taïwan s'engagent dans un premier temps sur des coopérations « moins sensibles politiquement », tels que les obstacles techniques au commerce, la sécurité alimentaire, le commerce numérique, ou encore l'intelligence artificielle. De son côté, [M. Gunnar WIEGAND, directeur exécutif en charge de l'Asie pacifique au sein du Service européen pour l'action extérieure](#), a rappelé que l'UE ne cherchait pas à conclure un accord sur les investissements avec Taïwan, puisque cette proposition avait déjà été faite lors du mandat précédent de la commission européenne, mais n'était jamais remonté jusqu'au conseil européen. Il a souligné par ailleurs que les investisseurs européens se montraient confiants dans l'environnement des affaires de l'île et que d'un point de vue économique, il ne semblait donc pas nécessaire de conclure un tel accord, même si cette proposition était soutenue par beaucoup pour des raisons politiques.

Retour au sommaire ([ici](#))

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Jean-Marc Fenet
Thomas Carré, Thibault Alix, Jingxia Yang, Hao Pan, Baptiste Gosson-Brion, Furui Ren, Antoine Moisson, Marie-Pia Lebrun, Louis Ouvry, François Lemal, Julien Boudet, Laureen Calcat, Haowei Hu, Cyril de Mesmay, Li Wei, Philippe Baudry, Florian Surre, Emanuel Malz, Charlotte Lau, Alain Chouan, Odile Huang, Max Chang, Pascal Millard, Jingyu Wang, Maria Girard, Cao Hui, Ani Liu, Pierre Moussy, Camille Fourmeau, Cheng Chen, Pavlo Stergard, Julie Hervé
Axel Demenet

Revu par :

Pour s'abonner :

laureen.calcat@dgtrésor.gouv.fr